

## PREMIERE CIRCULAIRE

# L'hibernation de la grenouille

10 ans de lois et politiques de la mémoire en Espagne et en Catalogne (2007-2017)  
EUROM, Université de Barcelone, 14-20 novembre 2017

*L'hibernation est plus prédictive que cohérente. Les grenouilles, autres amphibiens et les reptiles l'utilisent comme une forme de protection pendant l'hiver pour éviter le gel à la mort. Les facteurs externes sont importants, mais surtout, la tentative d'autoprotection est essentielle pour prévenir la mort. Le risque au cours de ce processus est extrêmement élevé, mais il est aussi un moyen de remplacer les organes vitaux pour survivre et, dans certains cas, ils réussissent.*

En Octobre 2007, les lois dites « lois mémorielles » en Espagne et en Catalogne ont été approuvés. D'un côté, le Congrès des députés mettait en avant la « Loi qui reconnaît et étend les droits et les mesures en faveur de ceux qui ont souffert de la persécution ou de la violence pendant la guerre civile et la dictature », et de l'autre, le Parlement catalan a donné le feu vert à la « Loi du Mémorial démocratique ».

Les relations entre les lois et la mémoire ont toujours été complexes et discutées. La législation sur le passé a soulevé de nombreux doutes mais aussi des espoirs. Après dix ans depuis son approbation, nous avons passé une période assez raisonnable pour faire une première évaluation avec la perspective historique du rôle joué par ces lois dans l'élaboration de politiques mémorielles de l'Etat.

Quels ont été ses effets réels? Quelles conséquences et quelles réactions ont soulevé? Quelles autres initiatives existait depuis? De même, le cas espagnol et catalan entrent dans un contexte européen qui n'est pas loin de ces questions, puisque ses Etats membres et les institutions européennes elles-mêmes sont confrontés à des dilemmes similaires lors de l'élaboration des politiques publiques de la mémoire.

Pour ces raisons, en Octobre 2017, l'Observatoire européen des mémoires de la Fondation Solidarité de l'Université de Barcelone organisera une conférence internationale autour de ces questions. Le programme mettra l'accent sur les usages, les abus, les processus, les réussites, les oublis et les lacunes de ces 10 années par rapport aux autres cas européens, à travers trois thèmes:

### **Axe 1: Loi et passé**

L'analyse et l'étude de la législation sur le passé qui a tant donné dans les différents territoires de l'Etat espagnol ainsi que dans d'autres pays de l'Union

européenne. L'objectif n'est pas d'aborder ce sujet pour ses aspects juridiques, mais pour ses effets sociaux et politiques qui ont conduit à l'élaboration des « lois de la mémoire ».

### **Axe 2: Mémoire et patrimoine**

La considération de la mémoire démocratique en tant que patrimoine de la société a favorisé le développement des musées, des centres d'interprétation et d'autres « espaces de mémoire » qui traitent les épisodes traumatiques ou la lutte pour la justice et la liberté. Cet axe est dédié aux processus historiques à partir de lesquels ces lieux ont été créés ou envisagent d'être créés.

### **Axe 3: Mémoire et transmission**

Les histoires sur le passé sont transmises par différents canaux, que ce soit à travers de la littérature, de l'audiovisuel, des programmes éducatifs ou de nouvelles technologies. Cette section vise à faire une analyse de ces transmissions et de leur impact réel, des objectifs et de l'élaboration des stratégies pour les atteindre.

Nous invitons les chercheurs à soumettre les propositions de l'intervention sur [observatori.memories@ub.edu](mailto:observatori.memories@ub.edu). Envoyez vos **résumés** (300 mots) jusqu'au **1er Mars 2017**. La date limite pour les soumissions des **documents** est le **15 Juin 2017**. Dans la prochaine circulaire vous serez informé en détail sur la date et le lieu de la conférence.

Bien cordialement,

**Jordi Guixé y Coromines**

Directeur

*16 de janvier de 2017*